



APPEL À COMMUNICATIONS - RÉSUMÉS INDIVIDUELS

Date limite d'envoi des résumés: Le 15 mars 2025

La Conférence Internationale sur la Planification Familiale 2025 (ICFP2025) invite toutes les personnes intéressées à soumettre leurs résumés recherche, programme ou plaidoyer dont les résultats visent à aider les personnes partout dans le monde, particulièrement dans les régions à bas revenus, à réaliser leurs intentions contraceptives et reproductives. Seront d'intérêt particulier pour la conférence les résumés qui présenteront des résultats de recherche, de programmes, de politiques ou de prestation de services démontrant comment la planification familiale est un élément essentiel de la couverture universelle de la santé et comment les programmes de planification familial peuvent avoir un impact sur la santé, la richesse et l'autonomie des peuples et des nations. Les résumés utilisant des méthodes scientifiques/d'évaluation rigoureuses seront évalués et retenus en priorité.

AXES THÉMATIQUES

Vous trouverez ci-dessous la liste des axes thématiques de la conférence, ainsi que les noms des co-organisateurs de chaque axe thématique. Sous chaque axe thématique, une description détaillée de son contenu est incluse. Les résumés devront être envoyés sous un axe thématique, et peuvent être associés à un deuxième axe thématique au choix, si désiré. Les personnes chargées d'envoyer les résumés devront le faire en choisissant l'axe thématique général qui leur semble le plus pertinent.

1. Thème général de l'ICFP 2025: L'équité par l'action: Faire progresser la santé et les droits sexuels et reproductifs de chaque personne

Objet principal :

Explorer comment les politiques et les programmes de santé reproductive répondent aux inégalités persistantes, en mettant l'accent sur la décolonisation de l'écosystème de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Les résumés proposés se concentreront sur l'avancement des stratégies de santé sexuelle et reproductive qui relèvent les défis et répondent aux polycrises (la pauvreté, les conflits, le changement climatique et la menace politique aux droits reproductifs) à travers des approches fondées sur l'équité, la justice et l'inclusivité. Ce thème met en lumière les politiques, pratiques et partenariats, la mise en œuvre de programmes et les efforts de plaidoyer innovants qui entraînent un changement transformateur, garantissant l'exercice des droits et l'accès équitable de toutes les personnes aux services de santé sexuelle et reproductive.

2. Environnement et changement climatique

Objet principal :

Examiner l'importance de la planification familiale et de la santé reproductive pour la résilience au changement climatique, en créant un environnement adaptatif pour mitiger les effets du changement climatique, y compris les pénuries de nourriture et d'eau, les épidémies, etc. Cette thématique explore également l'impact du changement climatique sur

l'accès aux produits et services de santé sexuelle et reproductive, ainsi que les techniques de mitigation utilisées pour surmonter ces effets et soutenir les personnes déplacées par ces désastres.

3. Population et développement durable

Objet principal:

Explorer les contributions de la planification familiale à la réalisation des objectifs de développement durable, y compris l'agenda post-2030. Cette thématique aborde différents aspects du développement durable, notamment ses bénéfices pour la santé maternelle et infantile, l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes, la sécurité et la résilience, le développement économique et l'environnement. Cette thématique examine les conséquences des transitions démographiques prolongées et des dynamiques posttransition sur la santé globale et sur les inégalités économiques et sociales.

4. Normes sociales et changement comportemental

Objet principal:

Explorer les forces motrices et les freins à l'utilisation des services de santé reproductive. Cela comprend les conditions de réussite des interventions et des messages conçus pour conscientiser le public et augmenter la demande de contraceptifs afin de réaliser les objectifs des personnes en matière de reproduction. Cette thématique comprend des sujets tels que l'expérimentation de théories du changement social et comportemental, l'engagement des médias, les approches communautaires et religieuses, les stratégies de mise en œuvre, l'augmentation de l'accès via de nouveaux réseaux, les stratégies de communication et le potentiel de mise à l'échelle des interventions.

5. Déterminants sociaux de la santé reproductive tout au long de la vie

Objet principal:

Examiner les préférences en matière de procréation et les besoins en santé reproductive tout au long de la vie, y compris la prévention des grossesses, les intentions de fécondité, l'avortement et les soins après avortement, l'infertilité et la parentalité. Il s'agit de comprendre comment les facteurs individuels, intraconjugaux/interrelationnels, familiaux, communautaires, sociaux et sociétaux (religion, culture) contribuent à creuser l'écart entre les intentions de fécondité et leur réalisation, les inégalités et la justice reproductive, et comment la prise en compte des déterminants sociaux, le travail intersectoriel et la participation sociale et communautaire peuvent contribuer à réduire les inégalités dans l'accès à la santé reproductive tout au long de la vie.

6. Dynamiques de genre et de pouvoir

Objet principal :

Explorer l'intersection du genre et du pouvoir dans le façonnement ou la limitation de l'autonomie et du pouvoir d'action/décision sur les choix sexuels et reproductifs. Cette

thématique porte sur la recherche et les pratiques (programmes, campagnes, etc.) promouvant l'autonomisation des femmes et des filles, l'implication des hommes, des jeunes et des communautés marginalisées, y compris les personnes déplacées internes et les migrants, les personnes en situation de handicap, les personnes LGBTQIA2S+, les populations ethniques et raciales minorisées, les populations autochtones, les personnes vivant en situation de pauvreté extrême et les populations historiquement marginalisées. Cette thématique aborde également les questions de discrimination, de coercition reproductive et de violence basée sur le genre, en promouvant des approches inclusives soutenant les personnes de différentes orientations sexuelles, identités de genre et identités de genre élargies.

7. Accès, intégration, qualité et technologie

Objet principal:

Explorer les catalyseurs et les obstacles, ainsi que les conditions de réussite pour accroître l'accès et améliorer la qualité des services complets de santé reproductive (contraception, avortement et soins après avortement, et traitement de l'infertilité). Cette thématique examine les modèles de prestation de services, depuis les soins médicaux et les soins de santé primaires jusqu'à l'autosoins, y compris, mais sans s'y limiter, le partage et la délégation des tâches, les interactions cliente-prestataire de santé, les approches de distribution à base communautaire, l'intégration à d'autres services de santé (par exemple, la santé maternelle et infantile, la vaccination, le VIH, etc.), et les solutions de santé mobile/intelligence artificielle. Cette thématique porte également sur les stratégies innovantes visant à réduire les inégalités dans les services de planification familiale/santé sexuelle et reproductive en développant de nouvelles technologies (y compris la contraception masculine), les stratégies pour améliorer la qualité des services et garantir la sécurité contraceptive et la logistique des produits de base.

8. Marchés, financement et sécurité des produits de contraception

Objet principal:

Examiner les marchés de la planification familiale, y compris les tendances, innovations et défis du financement de la planification familiale et d'autres aspects de la santé sexuelle et reproductive. Cela comprend la contraception, l'avortement, les soins après avortement, les soins post-partum et les traitements de l'infertilité. Cette thématique se concentre également sur le développement, la résilience, l'intégration et la structure des marchés de la planification familiale, ainsi que sur les rôles des secteurs privé et public. En outre, il s'agit d'examiner comment la couverture sanitaire universelle contribue à faire progresser l'équité en matière de santé reproductive.

9. L'adolescence et les jeunes

Objet principal:

Identifier les facteurs favorables et les obstacles à la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs des adolescents et des jeunes (SDSRAJ). Les principaux sujets abordés dans cette thématique sont la recherche et les interventions (programmes, campagnes, etc.) liées aux nouvelles compétences des adolescents et des jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive (connaissances, attitudes, compétences

interpersonnelles, autonomie), leurs besoins en matière de santé reproductive et les inégalités en matière de santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes. Cette thématique explore également les stratégies et initiatives visant à promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs des jeunes (par exemple, l'éducation sexuelle complète, les interventions en milieu scolaire et les initiatives visant les jeunes au sein et en dehors de l'école), à renforcer la participation des jeunes et à favoriser l'innovation dans les programmes de SDSRAJ (par exemple, la santé numérique, les réseaux sociaux, etc.)

10. Contextes et crises humanitaires

Co-organisateur 1	Organisation
Co-organisateur 2	Organisation
Co-organisateur 3	Organisation

Objet principal:

Examiner les défis et les solutions innovantes pour fournir des services essentiels et complets de santé sexuelle et reproductive dans des contextes humanitaires, y compris les catastrophes naturelles, les épidémies et les conflits armés. Cette thématique se concentre sur des solutions adaptées et innovantes pour fournir des services essentiels et complets dans tous les types de conflits et dans toutes les situations de crise, y compris la préparation aux situations d'urgence et les compétences nécessaires pour s'adapter et préserver la santé et les soins sexuels et reproductifs pendant et après une crise. Cela comprend aussi des stratégies et des programmes pratiques pour les réfugiés et les populations déplacées internes, les communautés d'accueil et les populations affectées par une crise humanitaire, ainsi que les stratégies de mitigation et d'adaptation aux effets du changement climatique.

11. Foi et religion

Objet principal:

Explorer le rôle des chefs religieux et des organisations confessionnelles dans la planification familiale, y compris les approches interconfessionnelles. Les sujets clés couverts par cette thématique comprennent la relation entre la religion et les normes sociales liées à la planification familiale, les considérations religieuses dans l'éducation sexuelle complète, la religion et la planification familiale dans les contextes de conflit, post-conflit et d'extrémisme, et les partenariats pour la planification familiale.

12. Avancées en matière d'évaluation et d'analyse des données

Objet principal:

Examiner les indicateurs et les stratégies analytiques qui améliorent la recherche, le suivi et la redevabilité. Cette thématique présente les nouveaux indicateurs de la santé et des droits sexuels et reproductifs, et leur qualité. Elle recouvre également les contributions des nouvelles sources de données, de l'intelligence artificielle et des techniques d'apprentissage automatisées pour le traitement de grandes bases de données, la modélisation des comportements en matière de santé sexuelle et reproductive, la mesure des inégalités en

matière de santé reproductive et la compréhension de leur impact sur les dynamiques démographiques.

13. Sexualité et santé sexuelle

Objet principal:

Explorer la sexualité et la santé sexuelle dans les parcours de vie, y compris les connaissances en matière de sexualité et les attitudes, identités, relations et pratiques sexuelles. Cette thématique examine les programmes, stratégies et politiques visant à réduire les inégalités en matière de santé sexuelle et à promouvoir le bien-être sexuel par le biais de l'éducation et des services de santé sexuelle et reproductive. L'accent sera mis sur l'importance de comprendre et de promouvoir des expériences sexuelles positives (intimité, plaisir, satisfaction), l'importance du consentement, et la protection des droits sexuels, en soulignant leur importance pour le bien-être général des personnes et l'intégration efficace de ces droits aux services de santé sexuelle et reproductive.

14. Domaines négligés de la santé et des droits sexuels et reproductifs

Objet principal:

Présenter de nouvelles approches transversales et innovantes en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs équitables. Il peut s'agir d'approches à multiples facettes, de partenariats uniques, d'initiatives avec des personnalités, ou encore de l'utilisation de l'art, des médias, de la musique ou du théâtre pour faire progresser la planification familiale et l'équité en santé.

ENVOI DES RÉSUMÉS

Les résumés individuels pourront traiter de : a) résultats de recherche, b) programmes efficaces et meilleures pratiques, ou c) plaidoyer et redevabilité. Chaque type de soumission devra suivre la structure et la limite de mots par section correspondantes, tel qu'indiqué ci-dessous. Les personnes chargées d'envoyer les résumés devront s'assurer que ces derniers soient suffisamment détaillés pour que des examinateurs externes puissent évaluer leur travail. Les résumés devront être envoyés en anglais, français ou espagnole avant le 15 mars 2025 sur <https://icfp2025.dryfta.com/>.

INSTRUCTIONS POUR LA SOUMISSION DES RÉSUMÉS

Résumé de recherche	Résumé de programme/meilleure pratique	Résumé de plaidoyer et redevabilité
1. Importance/contexte (200 mots maximum)	1. Importance/contexte (200 mots maximum)	1. Importance/contexte (200 mots maximum)
2. Question de recherche / hypothèse principale (100 mots maximum)	2. Intervention de programme/activité testée (100 mots maximum)	2. Intervention de plaidoyer/activité testée (100 mots maximum)
3. Méthodologie (lieu, concept de l'étude, source des données, période, taille de l'échantillon, approche analytique) (200 mots maximum)	3. Méthodologie (lieu, environnement, source des données, période, bénéficiaires visés, taille des participants, approche d'évaluation) (200 mots maximum)	3. Méthodologie (lieu, environnement, source de données, période, décideur visé, bénéficiaires visés, taille des participants, approche de plaidoyer) (200 mots maximum)
4. Résultats/conclusions clés* (250 mots maximum)	4. Résultats/conclusions clés* (250 mots maximum)	4. Résultats/conclusions clés* (250 mots maximum)
5. Contribution aux connaissances (250 mots maximum)	5. Implications pour le programme/leçons (250 mots maximum)	5. Implications pour la politique ou le programme/leçons (250 mots maximum)

*Les résultats et conclusions préliminaires sont acceptés.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les résumés de recherche, mise en œuvre de programmes et plaidoyer seront évalués sur la base des critères ci-dessous. Les résumés estimés peu pertinents pour la conférence (c'est-à-dire n'étant pas suffisamment liés à la planification familiale) ne seront pas examinés.

	Résumé de recherche	Résumé de plaidoyer et redevabilité	Résumé de programme/ meilleures pratiques	Score 1 (faible) – 5 (élevé)
Pertinence pour la conférence	Dans quelle mesure la recherche s'aligne-t-elle avec la conférence ?	Dans quelle mesure le plaidoyer s'aligne-t-il avec la conférence ?	Dans quelle mesure le programme s'aligne-t-il avec la conférence ?	Faible/Moyen/Élevé
Pertinence pour l'axe thématique	Dans quelle mesure la recherche s'aligne-t-elle avec l'axe thématique ?	Dans quelle mesure le plaidoyer s'aligne-t-il avec l'axe thématique ?	Dans quelle mesure le programme s'aligne-t-il avec l'axe thématique ?	1-5
Objectif et justification	La recherche répond-elle à un objectif clair ? Les auteurs expliquent-ils pourquoi la question de cette recherche est importante ?	Le résumé est-il associé à des résultats et/ou un impact politique ou financier spécifique ? Se focalise-t-il sur un sujet particulièrement difficile ou peu reconnu ?	Le(s) objectif(s) et la justification du programme sont-ils clairement articulés ?	1-5
Méthodologie / approche	La méthodologie est-elle clairement présentée et valable pour répondre à la question de recherche ? Y a-t-il des défauts dans la population, la conception ou le modèle de l'étude qui pourraient affecter les résultats ?	L'effort de plaidoyer est-il fondé, dirigé ou informé par des données probantes ? Est-il basé sur une théorie ?	Le programme/projet est-il informé par des données probantes et/ou une théorie du changement claire ??	1-5

Résultats clés	Les résultats/ résultats anticipés sont-ils clairement présentés ? Ont-ils un lien avec l'objectif énoncé ? Les conclusions sont-elles basées sur des données ? Si les résultats ne sont pas présentés, est-il clair que les auteurs pourront remplir leurs objectifs avec la méthodologie proposée ?	Les résultats sont-ils quantifiés en fonction des intrants et extrants et/ou les résultats immédiats sont-ils corrélés à des résultats et impacts (réels ou potentiel) quantifiés ?	Les effets du programme sont-ils quantifiés ? Les apprentissages de la mise en œuvre du programme, sa réussite ou son échec, sont-ils clairement décrits ?	1-5
Implications / durabilité	Les auteurs identifient-ils des implications politiques, programmatiques ou de recherche pertinentes ?	L'effort de plaidoyer est-il potentiellement durable (ex : rentable, facile à répliquer) ?	Les thèmes suivants sont-ils abordés : échelle, impact, durabilité, efficacité, appropriation et engagement local ?	1-5
Innovation	La recherche apporte-t-elle quelque chose de nouveau à notre domaine ? S'agit-il d'une nouvelle question de recherche ou d'une question qui n'avait pas été posée avant pour cette population ?	Le plaidoyer représente-t-il une première collaboration ou une collaboration unique en son genre ? Utilise-t-il un nouvel outil ou approche ?	Le programme/projet apporte-t-il quelque chose de nouveau dans notre domaine ? S'agit-il d'un nouveau programme /projet ou programme un déjà mis en œuvre dans ce contexte/ environnement/ population ?	1-5

Les personnes qui auront envoyées des résumés recevront un email pour en accuser réception. Les organisateurs des axes thématiques recommanderont les résumés à retenir en fonction des notes attribuées au moins deux examinateurs pour chaque résumé, et le sous-comité scientifique de la conférence prendra la décision finale. Les résumés retenus pour une présentation orale ou une présentation de poster seront confirmés d'ici le 27 mai 2025. Les auteurs/conférenciers devront confirmer leur participation avant le 12 juillet 2025.

Les auteurs dont les résumés ont été retenus pourront figurer en tant qu'auteurs présentateurs jusqu'à deux fois dans le programme de la conférence. Cela comprend les présentations orales (soit en panel préformé, soit en présentation individuelle), les présentations orales flash, et la modération ou participation à un panel, mais ne comprend pas les présentations de posters. Chaque intervenant pourra figurer autant de fois que souhaité sur les présentations, mais ne pourra présenter que deux fois maximum. Ceci dans le but de permettre à plus de personnes de participer à la conférence.

BOURSE DE VOYAGE DE LA CONFÉRENCE

Un nombre limité de bourses de voyage seront disponibles. Seules les personnes dont les résumés ont été retenus pour une présentation orale y seront éligibles et pourront déposer leurs candidatures. La priorité sera donnée aux jeunes chercheurs de moins de 35 ans (au 3 novembre 2025) des pays en voie de développement. Les formulaires de candidature aux bourses de voyage seront envoyés avec les lettres de notification avant le 27 mai 2025.

Pour plus d'informations, veuillez contacter: abstracts@theicfp.org